

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
de l'Association PAON du 22/06/2018**

Présents : Sandrine JOLIVALT (présidente), Audrey BISSLER (trésorière), Catherine MILLENBACH (secrétaire), Céline DIDIER (responsable des relations publiques et du site Internet), Emilie PRADELS (responsable des objets dérivés), Claire FAVRE (membre du conseil), Christine RINGENBACH (adhérente).
Excusée : Matthieu POUYET (membre du conseil).

1^{ère} résolution : approbation du rapport moral et présentation des actions menées depuis la dernière AG.

Il y a peu de neuf depuis la dernière assemblée générale (seulement 6 mois écoulés).

Vente des calendriers : 250 ont été imprimés, il reste un surplus assez conséquent, mais l'association est néanmoins rentrée dans ses frais, grâce en particulier à la toute première vente à l'issue d'une messe.

L'Association a été à nouveau sélectionnée pour bénéficier de la Marmite de la faim, ce qui a permis de récolter environ 2 400 €.

2^{ème} résolution : point sur les actions à venir.

Diverses actions sont envisagées :

- s'inscrire à nouveau au Marché du monde solidaire ; Sandrine a le dossier d'inscription, il faut compléter avec un certificat d'assurance, etc. Les dates de cette année sont les 17 et 18 novembre. Il y a également une possibilité de participer au « Rallye des Solidarités » le vendredi 16 novembre, de 10 h à 16 h 30, qui consiste en un parcours de découverte à destination des collégiens et un dispositif de pilotage constitué par un réseau de partenaires variés pour dépasser le stade de « consommateur » ;
- la question s'était posée de participer éventuellement au Petit bazar, mais l'objectif n'est pas du tout le même que celui du Marché du Monde Solidaire ; il est plus orienté vers des expositions d'artistes ;
- Krishna souhaite venir en personne pour participer au Marché du Monde Solidaire. Pour le faire venir en France, il doit obtenir un visa. Problème(s) : il faut acheter le billet d'avion au préalable, mais s'il n'obtient pas de visa, il aura acheté le billet d'avion pour rien. De plus, si Krishna achète le billet d'avion lui-même, il devra fournir pour le visa 3 fiches de paie (ce qui est probablement impossible, Krishna est-il salarié ?) ; si c'est son « sponsor » qui achète le billet d'avion, soit Sandrine probablement (car l'association ne peut pas fournir de fiche de paie), c'est elle qui devra fournir ses bulletins de salaire ; le sponsor doit également expliquer ses motivations à faire venir un ressortissant népalais en France ; dernière condition, et non des moindres, Krishna devra souscrire à une assurance couvrant jusqu'à 30 000 € de dépenses pour un rapatriement sanitaire depuis l'espace Schengen jusqu'au Népal...
- l'Association aurait voulu faire venir également Roshan en France. Sa venue semble encore plus compromise que celle de Krishna car Roshan ne possède pour le moment pas de papiers d'identité. Krishna a contacté l'oncle de Roshan pour savoir s'il était possible de lui faire confectionner des papiers. Celui-ci a répondu que ce serait difficile, car il fallait d'abord des papiers d'identité, puis un passeport, et que ça allait occasionner des frais. L'Association est évidemment prête à rembourser si c'est le seul élément bloquant. L'oncle a dit qu'il allait essayer. Même s'il le fait vraiment, rien ne garantit que les délais seront suffisamment réduits afin de permettre la venue de Roshan cette année.

Des nouvelles des enfants :

- Roshan a terminé sa classe 10, ce qui correspondait anciennement à la fin de la scolarité obligatoire. Il attend ses résultats dans les jours à venir. Il souhaite poursuivre ses études jusqu'à la classe 12, et pour cela, a visité plusieurs universités. Krishna a soulevé la question de le scolariser dans une école privée, forcément plus chère qu'une école publique, mais fournissant un enseignement de meilleure qualité. Nous attendons de savoir quels sont les tarifs afin de confirmer que l'Association

peut se charger des frais de scolarité. En effet, le problème ne se pose pas vraiment pour le financement de Roshan, mais 4 enfants arriveront l'année prochaine en fin de classe 10. Les dispositions prises pour Roshan devront être reproduites pour chacun des autres enfants qui désirerait poursuivre ses études supérieures.

- Yashoda, Birendra, Deepak et Lokendra entrent en classe 10, Surendra entre en classe 6, Binu entre en classe 5, Mahendra entre en classe 2.
- Surendra s'est cassé la cheville, il a eu un plâtre pendant deux semaines. Du coup, c'est Roshan qui l'emmenait en vélo à l'école. En effet, pour optimiser l'occupation de l'école, les cours sont répartis de telle sorte que les grands aient cours de 7 h à 9 h, puis les petits aient cours de 9 h à 16 h, puis les grands aient à nouveau cours de 16 h à 18 h. Donc Roshan allait en cours, revenait en vélo, mangeait, repartait en vélo pour emmener Surendra, restait à la maison en journée, et à 16 h allait rechercher Surendra. A la maison, Roshan sert désormais de tuteur aux petits, c'est lui qui aide tous les autres à faire leurs devoirs.
- Muna a quitté l'orphelinat. En effet, elle avait été placée là car une connaissance de la mère de Laxmi l'y avait déposée au moment du tremblement de terre, mais cette enfant, conçue hors castes, n'a pas de papiers, et n'a pas été placée officiellement par l'aide à l'enfance. Krishna avait expliqué qu'il souhaitait rester en règle. Comme la famille de Muna n'a pas pu fournir les papiers nécessaires, Krishna n'a pas voulu la garder plus longtemps. Sa place s'étant libérée, une autre petite fille va être placée (si elle n'est pas déjà arrivée), orpheline de père et de mère.
- Il y a eu moins de pluie cette année, il fait très chaud. Krishna pense à installer des ventilateurs dans les chambres des enfants.
- Question à poser à Krishna : qu'en est-il de la vente de la maison dans laquelle habitent Krishna, sa famille et les enfants ? Il était question de devoir trouver un autre logement.

3^{ème} résolution : approbation du rapport financier et approbation des comptes.

Cette partie est présentée et commentée par Audrey, la trésorière. Celle-ci montre le détail de la comptabilité tenue tout au long de l'année 2017.

Situation du compte courant au 31/12/2016 : 283,12 € ; au 31/12/2017 : 364,19 €

Situation du livret au 31/12/2016 : 15 374,80 € ; au 31/12/2017 : 19 627,66 €

Le bilan des recettes s'établit ainsi (du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017) :

- Vente de calendriers : 968,50 €
- recettes de manifestations organisées par l'association : 3 631,30 €
- vente de marchandises produites par l'association : 2 067,40 €
- cotisations : 165 €
- parrainages : 3 065 €
- dons suite à une manifestation : 140 €
- dons exceptionnels : 1 205 €
- intérêts sur livret d'épargne : 123,93 €
- autres recettes : 503,55 €
- soit un total de 11 869,68 €.

Le bilan des dépenses s'établit ainsi (sur la même période) :

- achats au Népal (nourriture : 1 347,35 € ; chauffage : 176,95 € ; fournitures scolaires : 560,21 € ; vêtements : 505,36 € ; équipement de l'orphelinat : 711,88 € ; eau, électricité : 76,10 € ; achat de marchandises pour le Marché du Monde Solidaire : 601,85 € ; loyer : 2 227,48 € ; divers : 215,38 €)
- frais en France (assurance : 113,08 € ; imprimés : 615 € ; déplacements : 97,45 € ; frais bancaires : 185,85 € ; charges exceptionnelles : 101,81 €)
- soit un total de 6 422,56 € au Népal et 1 113,19 € en France.

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, 5 virements ont été effectués vers l'orphelinat :

- 1 000 € au 15 mars,
- 700 € au 11 avril (pour l'achat d'uniforme pour la rentrée scolaire),
- 1000 € au 14 juin,
- 500 € au 6 septembre pour préparer les fêtes de Dashain,

- 1500 € au 29 novembre.

4^{ème} résolution : renouvellement des membres du bureau.

Le bureau reste inchangé, à l'unanimité.

5^{ème} résolution : questions diverses.

La question s'était posée du maintien du site relationshipnepal ; Krishna y tient, il sera donc maintenu.

L'Assemblée Générale se termine par un repas népalais en toute convivialité.